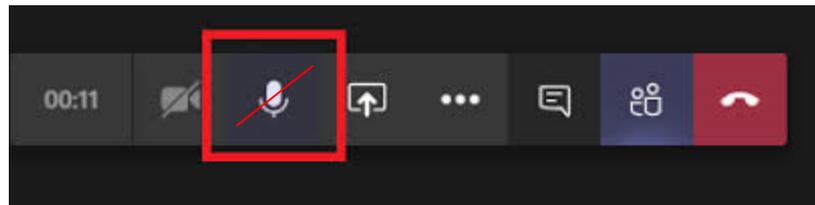


Bienvenue à toutes et à tous

Nous allons commencer dans un instant.

Merci d'éteindre vos micros





Assistant-e-s socio-éducatif/-ve-s CFC

Révision de l'Ordonnance de formation professionnelle initiale, du plan de formation et des outils de suivi des personnes en formation

1^{er} et 17 mars 2021

Ordre du jour

- **Accueil et souhaits de bienvenue**
- **Nouvelle Ordonnance de formation**
 - Introduction OrTra-SavoirSocial
 - Nouveautés/Changements textes de loi
- **Nouveau plan de formation**
 - Nouvelle structure
 - Impacts principaux entreprises formatrices / FEE
- **Présentation ESSG**
- **Présentation OrTra**
- **Offre de formation continue FEE par OrTra**
- **Questions - Réponses**

Rôle de SAVOIRSOCIAL

SAVOIRSOCIAL est l'organe responsable de la profession d'assistant/e socio-éducatif/-ve



Représentation des entreprises

Besoins du marché du travail

Régions linguistiques

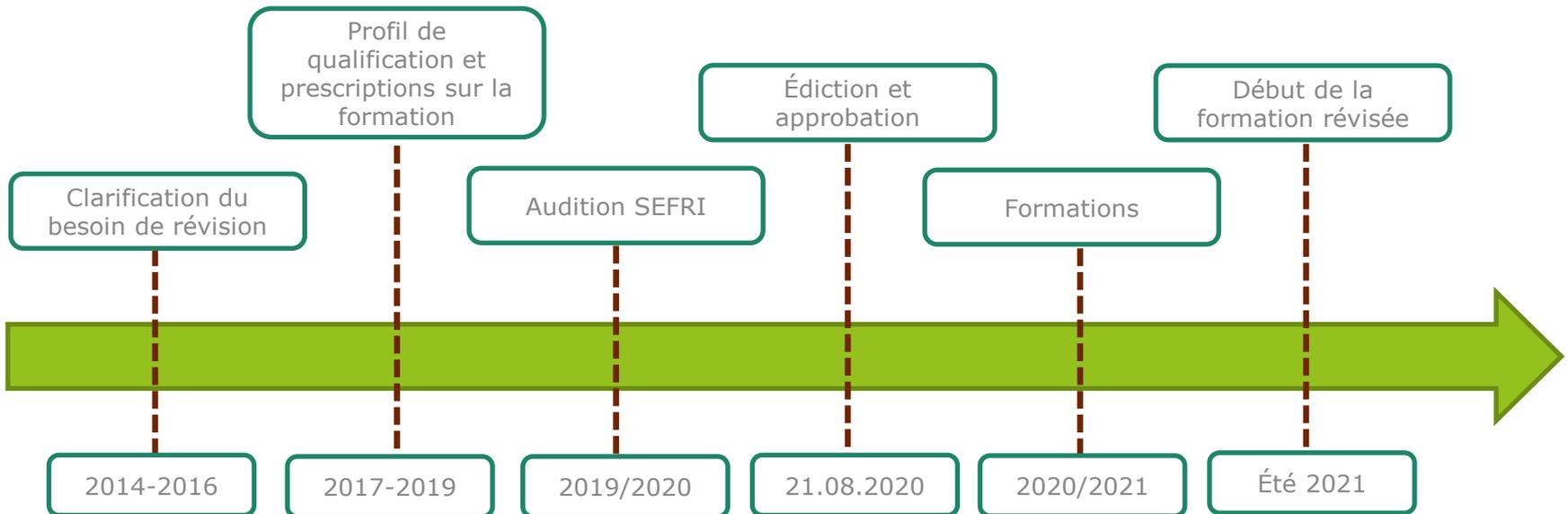
Profil et contenu de la profession

Développement des bases de formation

Qualité et actualité

Interlocutrice de la Confédération et des cantons

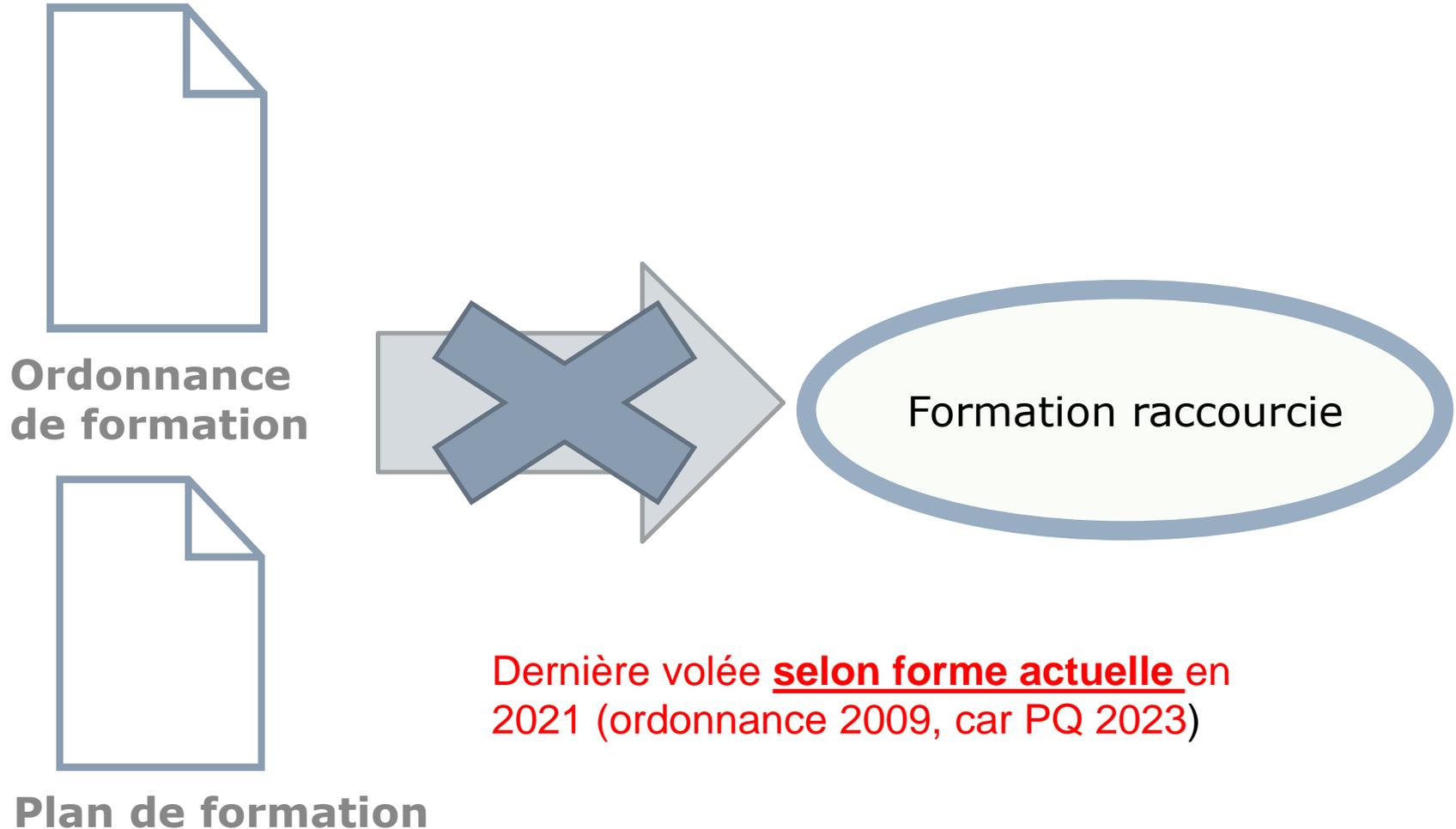
Déroulement du processus de révision



Nouvelle Ordonnance – Principaux changements

- **Entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021**
- **Art. 1 Profil de la profession et orientations**
- **Art. 7 Ecole professionnelle**
- **Art. 8 Cours interentreprises**
- **Art. 10 Exigences posées aux formateurs et formatrices**
- **Art. 11 Nombre maximal de personnes en formation**
- **Art. 15 Procédure de qualification**

Formation raccourcie – suppression Orfo



Nouvelle Ordonnance – Art. 1 Profil de la profession et orientations

- **Orientation enfant**
- **Orientation personnes en situation de handicap**
- **Orientation personnes âgées**
- **Variante généraliste maintenue**

Nouvelle Ordonnance – Art. 1 Profil de la profession et orientations

- a. ils accompagnent et soutiennent des **enfants, des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées** dans leur vie quotidienne, de manière individuelle ou en groupe;
- b. ils établissent de manière professionnelle des **relations** avec les personnes accompagnées;
- c. ils prennent en considération les besoins et les intérêts des personnes accompagnées et encouragent **leur autonomie et leur participation**;

Nouvelle Ordonnance – Art. 1 Profil de la profession et orientations

- d. ils soutiennent **l'éducation et le développement** des personnes accompagnées et maintiennent et améliorent leur qualité de vie;
- e. ils agissent de manière professionnelle dans des **situations d'accompagnement spécifiques**;
- f. ils accomplissent leur travail **de manière autonome** dans le cadre des compétences acquises, en étroite collaboration avec les autres **membres de l'équipe**.

Nouvelle Ordonnance – Art. 7 Ecoles professionnelles

Enseignement	1ère année d'apprentissage Leçons	2ème année d'apprentissage Leçons	3ème année d'apprentissage Leçons	Total Leçons
Total leçons connaissances professionnelles	440	440	160	1040
a : Mise en œuvre de compétences transversales	60	120	60	240
b: Accompagnement au quotidien	200	40	0	240
c : Encouragement de l'autonomie et de la participation	40	60	20	120
d : Travail au sein d'une organisation et en équipe	40	40	0	80
Total compétences opérationnelles générales	340	260	80	680
e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	50	80	20	150
f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	50	100	60	210
Total leçons orientation enfants	100	180	80	360
e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	0	100	20	120
f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	100	80	60	240
Total leçons orientation personnes âgées	100	180	80	360
e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	0	100	20	120
f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	100	80	60	240
Total leçons variante généraliste	100	180	80	360
Culture générale	120	120	120	360
Éducation physique	80	80	40	200
Total leçons école professionnelle	640	640	320	1600

Nouvelle Ordonnance – Art. 8 Cours interentreprises

1ère année d'apprentissage	J	2ème année d'apprentissage	J	3ème année d'apprentissage	J
La prise de repas comme élément d'accompagnement (y compris CI d'introduction)	2	Etablissement d'une relation – facteurs de risque	2	Etablissement d'une relation – module d'approfondissement	2
Premiers secours	1				
Etablissement d'une relation – proximité et distance	1				
Total général: 8	4		2		2
<i>Orientation enfants</i>					
Nourrissons et petits enfants – Travail relationnel et soins corporels	2	Éducation et développement – autonomie	2	Processus de groupes et d'inclusion orientés développement	2
Éducation et développement – motricité et jeu	3	Éducation et développement – créativité, jeu et médias	3		
<i>Orientation personnes en situation de handicap</i>					
Soins en situation d'accompagnement 1	2	Soins en situation d'accompagnement 2	2	Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	1
Participation et inclusion	3	Autonomisation et autodétermination	3	Processus de fin de vie et de deuil	1
<i>Orientation personnes âgées</i>					
Mesures de soins en situation d'accompagnement 1	3	Mesures de soins en situation d'accompagnement 2	3	Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	2
Processus de fin de vie et de deuil	2	Autodétermination et participation	2		
<i>Orientation variante généraliste</i>					
Mesures de soins en situation d'accompagnement 1	4	Mesures de soins en situation d'accompagnement 2	3	Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	2
Processus de fin de vie et de deuil	1	Autodétermination et participation	2		
Total spécifique par orientation: 12	5		5		2

Nouvelle Ordonnance – Art. 10 Exigences posées aux formateurs et formatrices

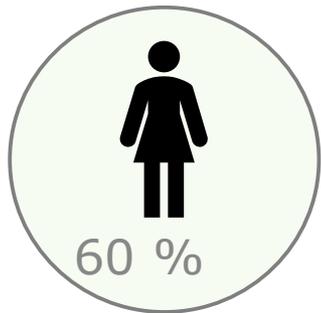
- **CFC d'ASE et au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent**
- **CFC dans une profession apparentée, justifier des connaissances professionnelles requises propres aux ASE et au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent**

Nouvelle Ordonnance – Art. 10 Exigences posées aux formateurs et formatrices

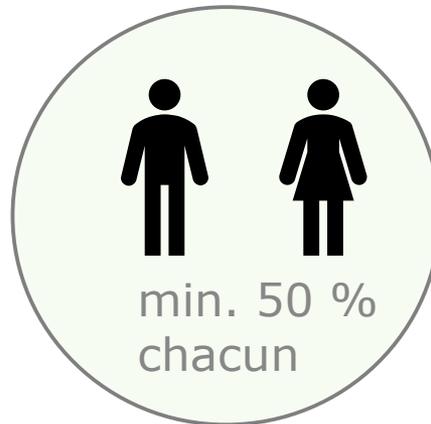
- **Titre correspondant de la formation professionnelle supérieure**
- **Diplôme correspondant d'une haute école et au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation qu'ils dispensent.**

Nouvelle Ordonnance – Art. 11 Nombre maximum de personnes en formation

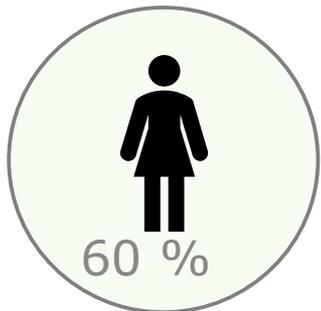
FEE



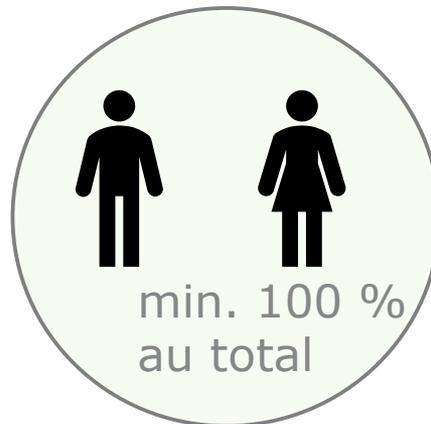
ou



Professionnel

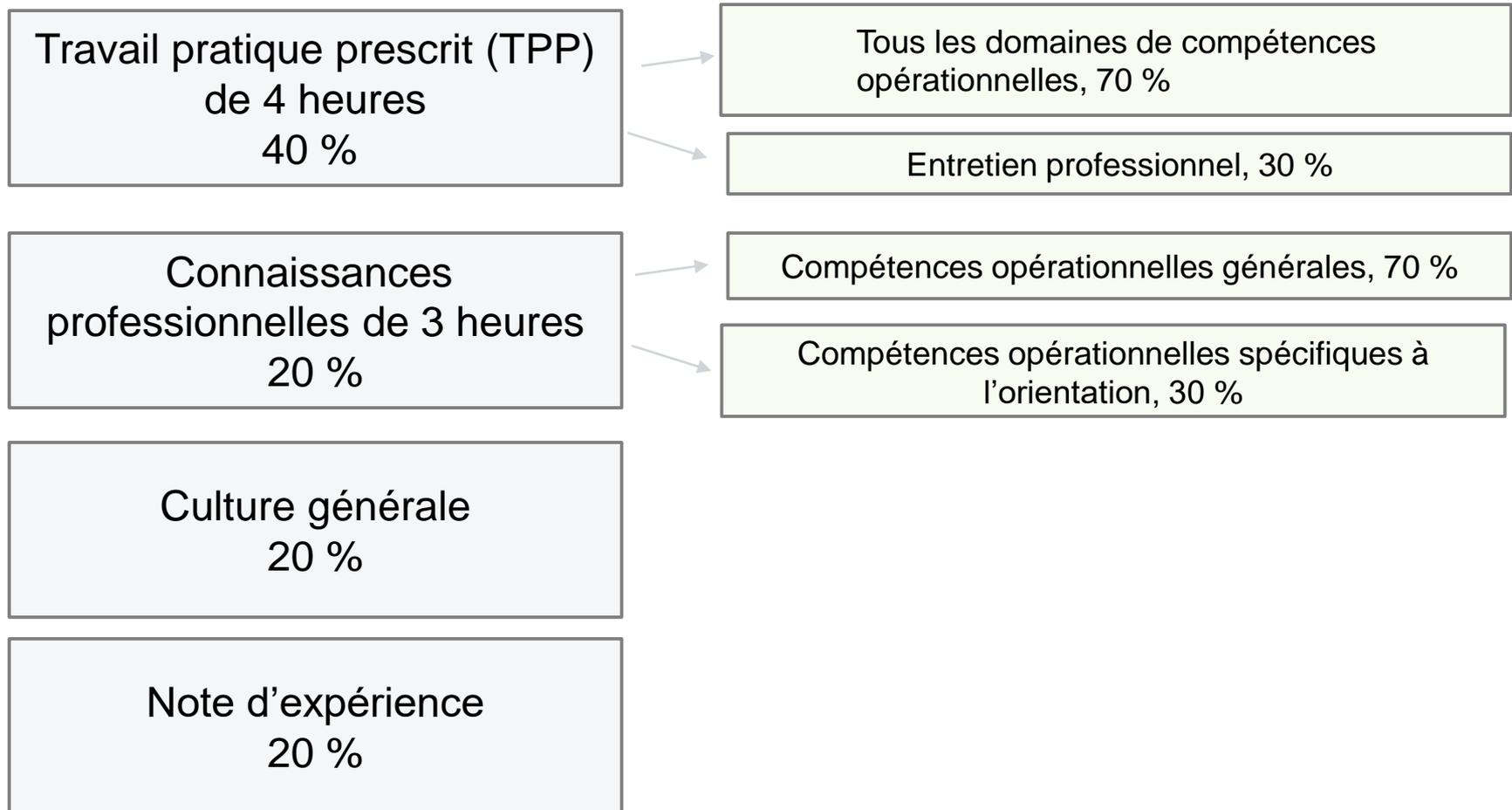


ou

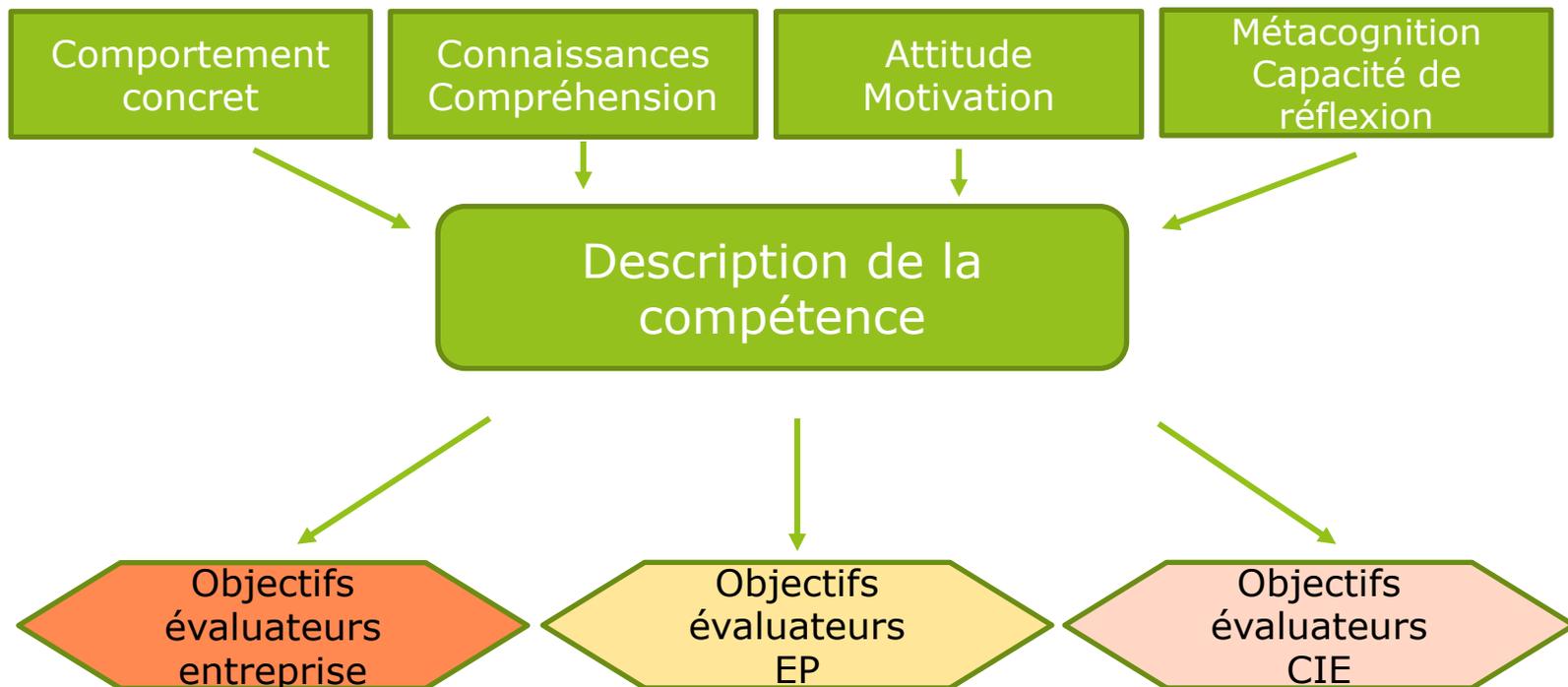


Nouvelle Ordonnance – Art. 15 ss

Procédure de qualification



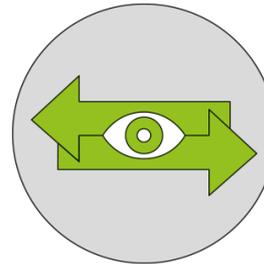
Une personne possède les compétences opérationnelles nécessaires lorsqu'elle effectue des tâches et des activités professionnelles de sa propre initiative, de manière ciblée, dans les règles de l'art et avec souplesse.



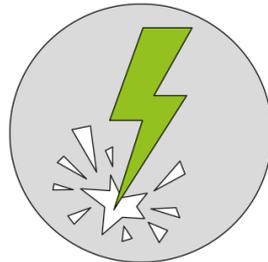
Compétences transversales en toutes situations et pour tous/tes assistant-e-s socio-éducatifs/-ves



Rôle professionnel



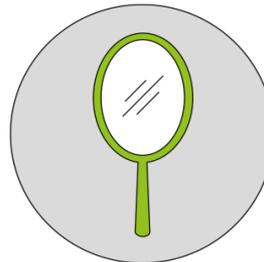
Établissement des relations



Capacité à gérer les conflits



Communication



Réflexion

> Compétences transversales

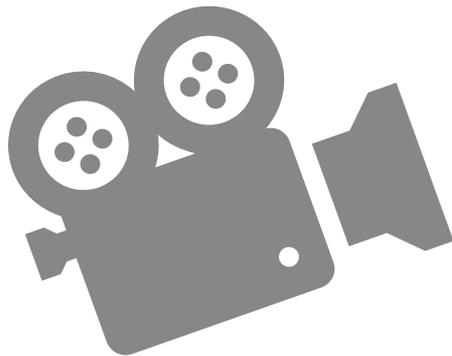
PlanFo: Vue d'ensemble des compétences opérationnelles – Profil de qualification

Orientation « enfants », Orientation « Personnes en situation de handicap », Orientation « Personnes âgées », Variante généraliste

Domaines de compétences opérationnelles						
a	Mise en œuvre de compétences transversales	a1 : agir en conformité avec son rôle professionnel 	a2 : réfléchir à son propre travail 	a3 : établir des relations de manière professionnelle 	a4 : communiquer de manière adaptée au destinataire et à la situation 	a5 : contribuer à la résolution de conflits 
	b	b1 : planifier son travail	b2 : organiser de manière structurée le déroulement de la journée avec les personnes accompagnées	b3 : protéger la sphère privée et ménager des possibilités d'intimité	b4 : organiser l'environnement quotidien	b5 : effectuer des tâches d'économie domestique
	c	b6 : préparer et accompagner la prise de repas	b7 : créer un environnement qui stimule la mobilité	b8 : apporter un soutien pour l'hygiène et les soins corporels	b9 : agir de manière appropriée lors de situations d'accident, de maladie et d'urgence	
	d	c1 : encourager et accompagner la participation à la vie sociale et culturelle d1 : collaborer au sein de l'équipe	c2 : accompagner les personnes dans leurs processus de décision d2 : collaborer avec des professionnels d'autres domaines	c3 : soutenir les contacts sociaux et les relations d3 : collaborer avec les proches et d'autres personnes de référence	d4 : collaborer au processus de gestion de la qualité	d5 : effectuer des tâches administratives générales
e	Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	e1 : accompagner les enfants et leur famille durant la phase d'acclimatation	e2 : organiser et accompagner les transitions en fonction des enfants et des groupes	e3 : entretenir une relation avec les nourrissons et les enfants en bas âge et leur prodiguer les soins corporels	e4 : accompagner et soutenir les enfants lors de situations de groupe	
		e5 : accompagner les personnes en situation de handicap lors de situations d'arrivée et de départ	e6 : accompagner les personnes en situation de handicap lors de situations exigeantes en matière de prise en charge	e7 : prodiguer des soins spécifiques aux personnes en situation de handicap	e8 : accompagner les personnes en situation de handicap lorsqu'elles vieillissent	
		e9 : accompagner les personnes âgées lorsqu'elles intègrent la structure résidentielle et la structure de jour	e10 : accompagner les personnes âgées lors de situations exigeantes en matière de prise en charge	e11 : effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes âgées	e12 : accompagner les personnes âgées en fin de vie et accompagner leurs proches dans le processus d'adieu et de deuil	
	Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	e13 : accompagner les personnes accompagnées lors du processus d'admission dans l'institution	e14 : accompagner les personnes accompagnées lors de situations exigeantes en matière de prise en charge	e15 : effectuer des mesures de soins spécifiques aux personnes accompagnées	e16 : accompagner les personnes accompagnées dans le processus d'adieu et de deuil	
f	Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	f1 : participer au recensement et à la documentation des processus d'éducation et de développement	f2 : participer à la planification de prestations favorisant l'éducation et le développement	f3 : suggérer et mettre en œuvre des prestations adaptées aux groupes et aux enfants	f4 : participer à l'analyse et à l'évaluation des prestations d'éducation et de développement	
		f5 : soutenir les personnes en situation de handicap dans l'expression de leurs préoccupations et de leurs besoins quant à l'organisation de leur vie	f6 : participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes en situation de handicap	f7 : accompagner les personnes en situation de handicap lors de la réalisation de prestations et d'activités	f8 : participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes en situation de handicap	
		f9 : participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes âgées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien	f10 : participer à la planification de prestations d'accompagnement et d'activités pour les personnes âgées	f11 : accompagner les personnes âgées lors de la réalisation de prestations et d'activités	f12 : participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes âgées	
		f13 : participer au recensement des besoins et des centres d'intérêt des personnes accompagnées ainsi qu'à l'identification des contextes nécessitant un soutien	f14 : participer à la planification de prestations et d'activités pour les personnes accompagnées	f15 : accompagner les personnes accompagnées lors de la réalisation de prestations et d'activités	f16 : participer à l'évaluation des prestations et des activités pour les personnes accompagnées	

Outils de mise en œuvre

- [Sharepoint](#) > mise en œuvre assistant/e socio-éducatif/-ve
- Vidéo explicative des outils de mise en œuvre

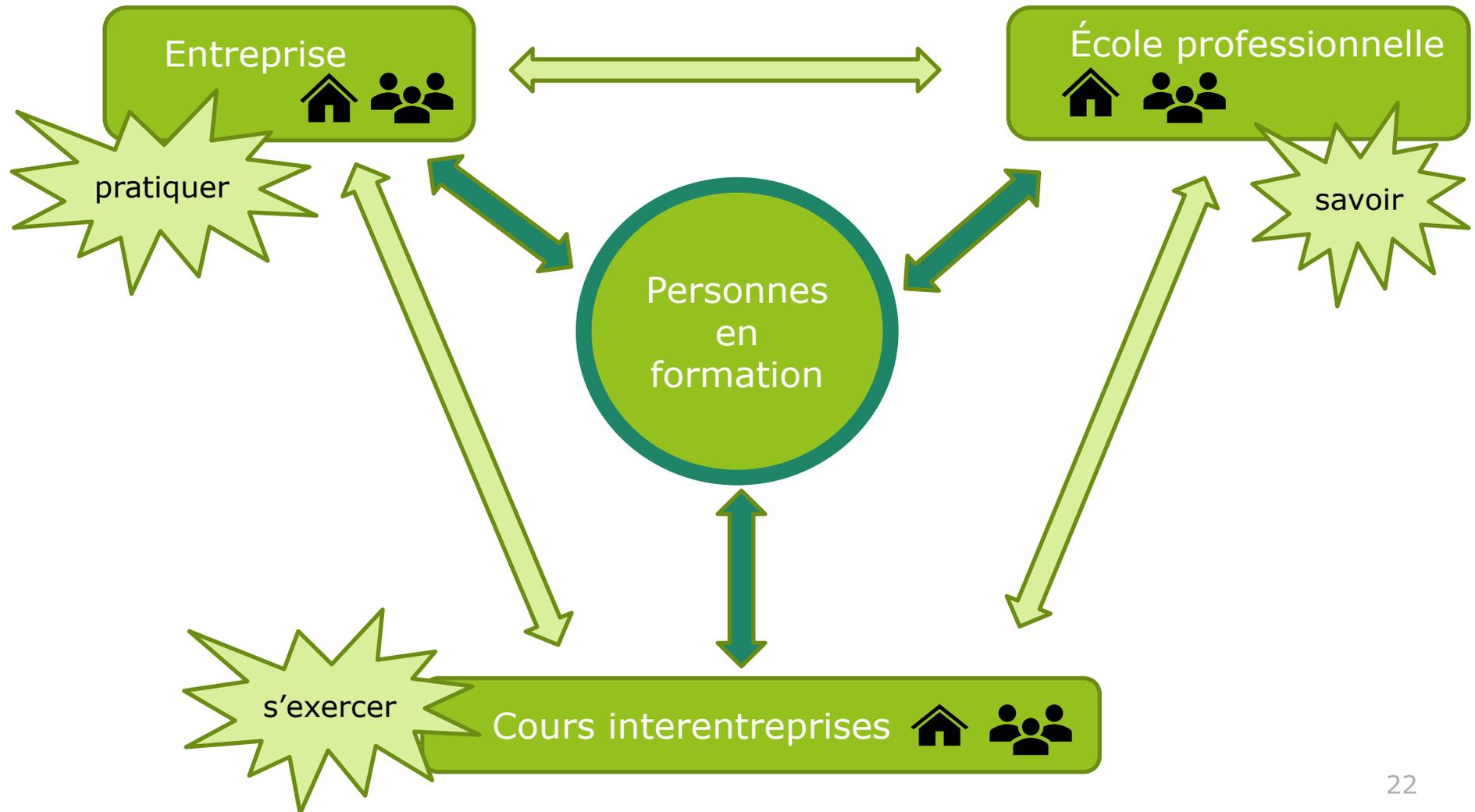


www.ortrafr.ch -> Rubrique ASE ->
[Suivi des personnes en formation](#)

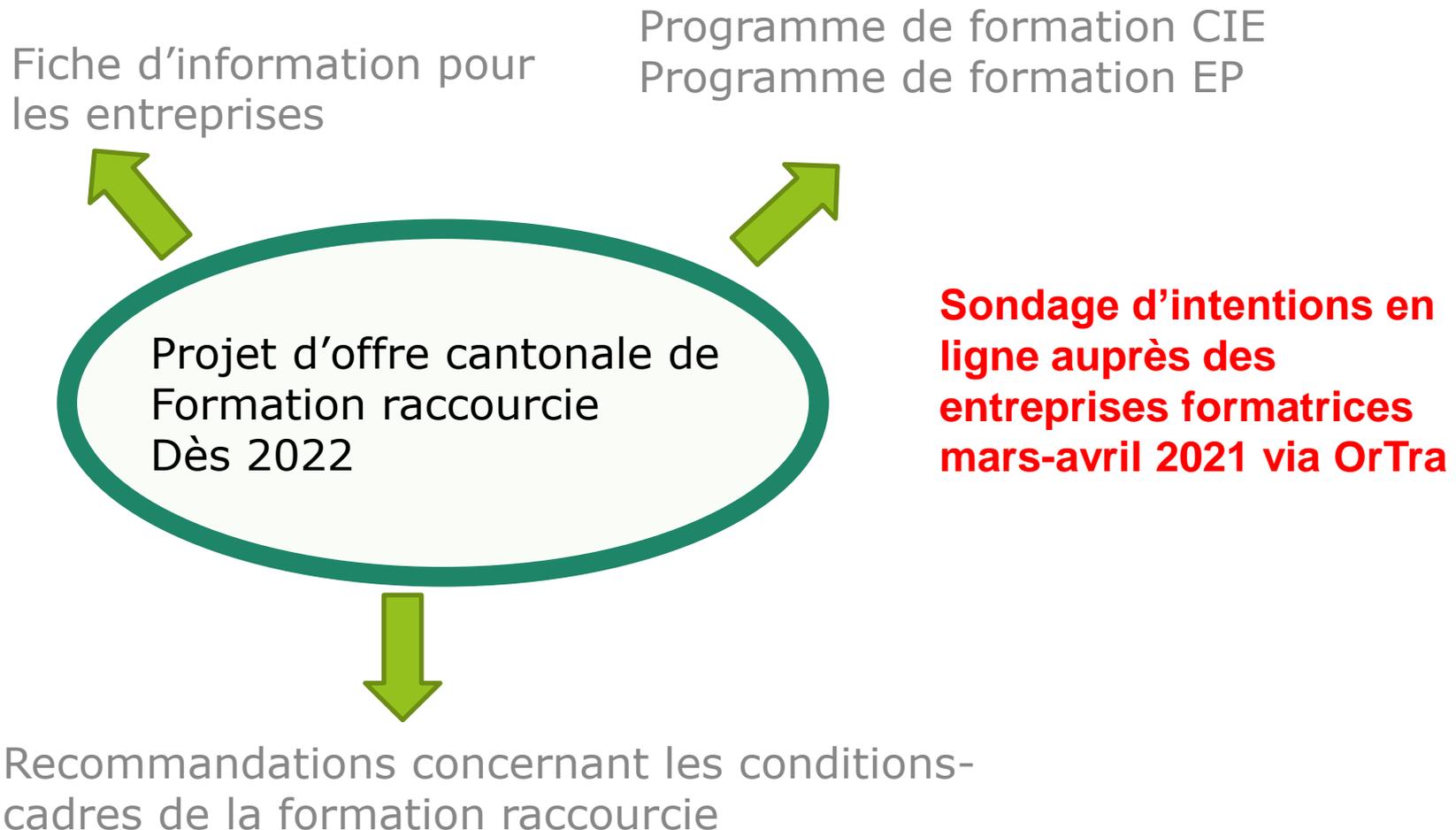
Input 4 – Coopération entre les lieux de formation (CLF)

Contenus d'apprentissage

Information et coordination entre les lieux de formation



Projet d'Offre de formation raccourcie à partir de 2022 à Fribourg



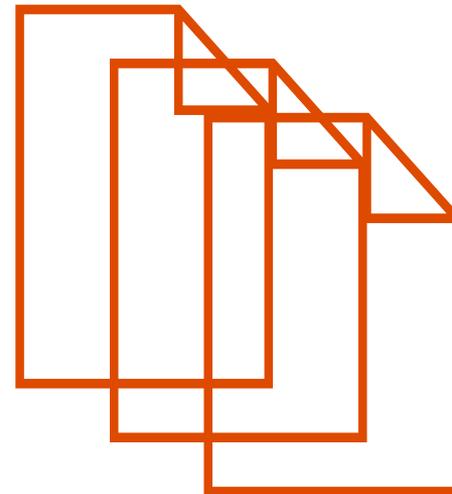
Manuel

- Le manuel sera disponible à partir de janvier 2021 (en F, A et probablement I)
- Il existera en version PDF et papier (brochure)
- Contenu : informations générales sur la formation et les bases légales, ainsi qu'instructions (didactiques) sur l'utilisation des instruments (= ouvrage de référence pour les formateurs/-trices)



Nouveaux instruments de suivi

- Dossier de formation
- Revue de semestre
- Rapport semestriel

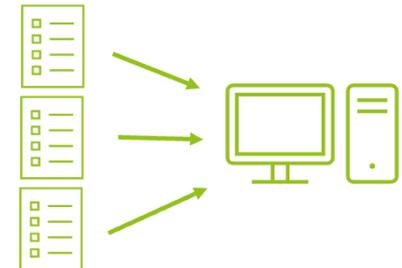


Plateforme time2learn

Pour soutenir la formation en entreprise, time2learn sera accessible à tous les apprentis et aux entreprises formatrices à partir de l'été 2021.

Kibesuisse, CURAVIVA Suisse et INSOS Suisse s'engagent ensemble avec SAVOIRSOCIAL pour time2learn:

- assurer la qualité de la formation: la plateforme soutient très bien la méthodologie de la formation révisée
- Les compétences numériques sont aujourd'hui des compétences-clès
- un gain de temps pour les formateurs / formatrices
- la plateforme sera disponible au niveau national
- L'achat de la licence couvre tous les coûts des instruments de mise en œuvre, du manuel et des 87 modèles de modèles pour les tâches pratiques.
- La plateforme permet le développement ultérieur d'une plateforme d'apprentissage numérique (digital.SOCIAL).



PiA-PeF

Person in Ausbildung - Personne en formation

OdAOrg x +

utortrafr.odaorg.ch/modules.php?name=Epakg&a=10400#top

Applications Zoom OrTra Admin OdAOrg OLASS ESSG FB LEO BCF SEFRI DeepL LinkedIn Cabane Cembra KPT Mood Outlook Web App TV Air IKalenderSocial OdAOrg TEST Famileo Pixabay

DE FR

OrTra SANTÉ-SOCIAL FRIBOURG GESUNDHEIT UND SOZIALES FREIBURG

PeF (anciennement ePak Santé) / Apprenti(e)

Attention: vous vous trouvez sur la version test!

Analyse des données 1 Total: 2

Apprenti-e	Entreprise	Début d'apprentissage	Responsable de formation / FEE	Formateur/trice en entreprise	Réseau de formation FEE	Membre de l'équipe	Actions
Monney Christest ASE EN 2021	OrTra Santé-Social Fribourg	01.09.2021	Monney Christophe				   
TestSabine Testimonia FoRa 2018	OrTra Santé-Social Fribourg	01.08.2019	Monney Christophe				    

Page d'accueil

PeF (anciennement ePak Santé)

- Apprentis
- Plan de formation
- Paramètres de l'entreprise
- Gestion des rapports
- Personnel de l'entreprise
- Administration
- Liens personnels
- Données de base
- Déconnexion

OdAOrg - powered by Ivaris AG

PiA-PeF

Person in Ausbildung - Personne en formation

- ◆ Connexion directe avec la base de données OdAOrg
- ◆ Gratuité pour les entreprises
- ◆ 1 application web - 2 utilisations
- ◆ Accès multiples et gérés par les entreprises
- ◆ Support technique OrTra (hors mode d'emploi)
- ◆ Formation continue FEE adaptée
- ◆ Egalité de traitement avec domaine Santé
- ◆ Modèles / Exemples cantonaux

Intermède

Pause «sportive»



ESSG – ce qui ne change pas

- **Les classes mixtes → toutes les orientations**
- **Les contenus et la répartition par année pour l'enseignement de culture générale (eCG) et le sport**
- **Les jours de cours:**
 - 1^{ère} année: jeudi – vendredi
 - 2^{ème} année: lundi – mardi
 - 3^{ème} année: mercredi

Nouvelle Ordonnance – planification Ecole

GT coordination
romande

**But d'échange d'informations et de
bonnes pratiques, en tenant compte
des spécificités cantonales**

GT-ESSG
Doyen + resp. péd.

**Constitution des branches / répartition
des compétences opérationnelles
Répartition identique francophones -
germanophones**

GT par branche
Resp. péd. +
enseignants

**Planification des contenus en lien avec
les objectifs
Coordination avec OrTra Fribourg (CIE)
Programme identique francophones -
germanophones**

Nouvelle Ordonnance – planification Ecole

Enseignement	1ère année d'apprentissage Leçons	2ème année d'apprentissage Leçons	3ème année d'apprentissage Leçons	Total Leçons
Total leçons connaissances professionnelles	440	440	160	1040
a : Mise en œuvre de compétences transversales	60	120	60	240
b: Accompagnement au quotidien	200	40	0	240
c : Encouragement de l'autonomie et de la participation	40	60	20	120
d : Travail au sein d'une organisation et en équipe	40	40	0	80
Total compétences opérationnelles générales	340	260	80	680
e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	50	80	20	150
f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	50	100	60	210
Total leçons orientation enfants	100	180	80	360
e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	0	100	20	120
f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	100	80	60	240
e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	0	100	20	120
f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	100	80	60	240
Total leçons orientation personnes âgées	100	180	80	360
e : Gestes adéquats dans des situations d'accompagnement spécifiques	0	100	20	120
f : Soutien à l'éducation et au développement, maintien et amélioration de la qualité de vie	100	80	60	240
Total leçons variante généraliste	100	180	80	360
Culture générale	120	120	120	360
Éducation physique	80	80	40	200
Total leçons école professionnelle	640	640	320	1600

ESSG – nouveautés au niveau Ecole

- Répartition des contenus des branches professionnelles en 4 branches avec la répartition hebdomadaire suivante (en unités d'enseignement):

	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Accompagnement (AC)	4	6	2
Agir professionnel (AP)	4	4	2
Soins et santé (SS)	2	2	-
Economie domestique (ED)	2	-	-

- En lien avec la numérisation croissante, 20 UE d'informatique (AP1) octroyées pour une phase pilote

ESSG – nouveautés au niveau Ecole

- **Supports de cours BP: nouvelles versions des Careum, disponibles en format papier et e-book**
 - La version papier contiendra des QR-Code renvoyant notamment à la plateforme Classtime pour des Quizz, exercices,...
 - La version e-Book intégrera directement les liens.
- **Accent mis sur la coordination temporelle avec les CIE, dans la mesure du possible** (NOrFo prévoit que certaines compétences soient travaillées sur des années différentes entre CIE et Ecole).

Cours interentreprises

1ère année d'apprentissage	J	2ème année d'apprentissage	J	3ème année d'apprentissage	J
La prise de repas comme élément d'accompagnement (y compris CI d'introduction)	2	Etablissement d'une relation – facteurs de risque	2	Etablissement d'une relation – module d'approfondissement	2
Premiers secours	1				
Etablissement d'une relation – proximité et distance	1				
Total général: 8	4		2		2
<i>Orientation enfants</i>					
Nourrissons et petits enfants – Travail relationnel et soins corporels	2	Éducation et développement – autonomie	2	Processus de groupes et d'inclusion orientés développement	2
Éducation et développement – motricité et jeu	3	Éducation et développement – créativité, jeu et médias	3		
<i>Orientation personnes en situation de handicap</i>					
Soins en situation d'accompagnement 1	2	Soins en situation d'accompagnement 2	2	Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	1
Participation et inclusion	3	Autonomisation et autodétermination	3	Processus de fin de vie et de deuil	1
<i>Orientation personnes âgées</i>					
Mesures de soins en situation d'accompagnement 1	3	Mesures de soins en situation d'accompagnement 2	3	Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	2
Processus de fin de vie et de deuil	2	Autodétermination et participation	2		
<i>Orientation variante généraliste</i>					
Mesures de soins en situation d'accompagnement 1	4	Mesures de soins en situation d'accompagnement 2	3	Situations d'accompagnement psychosocialement exigeantes	2
Processus de fin de vie et de deuil	1	Autodétermination et participation	2		
Total spécifique par orientation: 12	5		5		2

Cours interentreprises

Contenu des cours

b6	La prises de repas comme élément d'accompagnement (y compris introduction CIE)	2 jours
1 ^{ère} année d'apprentissage	Domaine de compétence opérationnelle b: accompagnement au quotidien > Compétence opérationnelle b6: préparer et accompagner la prise de repas	16 heures
<p>Description de la compétence opérationnelle L'assistant/e socio-éducatif/-ve discute de l'organisation des repas et des collations avec l'équipe. L'assistant/e socio-éducatif/-ve élabore avec l'équipe et, si possible, avec les personnes accompagnées des propositions de menus et prépare les repas. Il/elle émet des propositions en vue d'assurer une nourriture saine et équilibrée. L'assistant/e socio-éducatif/-ve veille aux préférences individuelles et aux aspects, diététiques tels que les intolérances, les allergies, l'alimentation pour bébé, et respecte les accords conclus en ce sens avec les proches de la personne accompagnée. L'assistant/e socio-éducatif/-ve observe les quantités consommées du point de vue de la santé et réagit de manière adéquate. Dans la mesure du possible, il/elle implique la personne accompagnée dans la préparation et l'organisation des repas ou l'assiste dans leur réalisation. Il/elle organise le repas en fonction des besoins individuels et profite de la situation pour discuter avec elle. Pendant le repas, il/elle assiste ceux/celles qui ont besoin d'aide et encourage l'autonomie.</p>		
Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs EP	Objectifs évaluateurs CIE
b6.1 ... associe les personnes accompagnées à la préparation de repas simples. (C3) b6.2 ... tient compte, lors de la préparation conjointe de repas, d'éventuelles sources de danger pour les personnes accompagnées et pour lui/elle-même, et prend les mesures de précaution nécessaires. (C3) b6.3 ... gère les produits alimentaires de façon à préserver les ressources. (C3) b6.4 ... propose un soutien individuel pendant les repas et utilise des moyens auxiliaires en cas de besoin. (C3) b6.5 ... tient compte des préférences et souhaits des personnes accompagnées. (C3) b6.6 ... élabore de manière adéquate les repas des personnes accompagnées ayant des besoins spécifiques et/ou nécessitant des soins. (C3) b6.7 ... profite des repas pour entretenir les relations et contribue à la communication positive. (C3) b6.8 ... encourage l'autonomie des personnes accompagnées pendant les repas. (C3)	b6.4.1 ... explique l'utilisation de moyens auxiliaires pour apporter un soutien lors de la prise de nourriture. (C2) b6.5.1 ... explique les habitudes alimentaires en fonction des cultures. (C2) b6.6.1 ... explique les notions de base de la diététique. (C2) b6.6.2 ... explique, exemples à l'appui, des pathologies spécifiques liées à l'alimentation comme les allergies. (C2)	b6.1.1.1 ... prépare des repas simples avec des produits régionaux et de saison. (C3) b6.1.1.2 ... prépare des repas en respectant l'hygiène alimentaire. (C3) b6.1.1.3 ... organise les repas communs de manière attrayante. (C3) b6.1.1.4 ... montre dans des exercices de simulation de quelle façon il/elle se sert de la préparation de repas comme d'une activité avec les personnes accompagnées. (C4) b.6.4.1.1 ... assiste, en utilisant des moyens auxiliaires, les personnes accompagnées lors de la prise de nourriture. (C4)

Cours interentreprises

Contenus d'apprentissage CIE

Introduction

- L'importance des cours interentreprises dans la formation
- Coordination des lieux d'apprentissage
- Instrument de formation de cours interentreprises et explications sur les tâches préparatoires
- Conditions générales des cours interentreprises

Planification et préparation de repas simples

- De A à Z (planification, achats, préparation, rangements, etc.)
- Utilisation des produits régionaux et de saison
- Respect des règles d'hygiène alimentaire
- Repas à thème (coutumes, anniversaire)
- Implication des personnes accompagnées dans la planification et la préparation

Soutien et accompagnement lors des repas

- Autodétermination et autonomie lors des repas
- Donner à manger à quelqu'un, y compris expérimentation personnelle
- Utilisation adéquate des moyens auxiliaires
- Emploi de la communication assistée (pictogrammes, images)
- Application des règlements en matière de repas
- Prise en considération de la biographie alimentaire (Assistant/-e socio-éducatif/-ve et personnes accompagnées)
- Création d'une atmosphère de repas positive

L'alimentation passe aussi par la vue

- Manger en tant qu'expérience sensorielle
- Décoration de la table

Prise en compte des compétences opérationnelles transversales



Tâche préparatoire

Variante 1

Sur la base d'au moins 3 exemples, réfléchissez à la manière dont vous pouvez, dans votre pratique professionnelle, faire participer des personnes accompagnées à la préparation d'un repas simple.

Variante 2

Prenez en photo au moins trois moyens auxiliaires différents pour favoriser la prise de nourriture utilisés dans votre établissement.

Variante 3

Prenez en photo au moins deux décorations de table utilisées dans votre établissement ces derniers jours.

Le CIE est terminé

Les contenus du programme de formation des CIE seront à nouveau approfondis en 2e ou 3e année d'apprentissage.

CIE - Highlights

- ◆ Au cœur de l'accompagnement, faire jaillir la vie
- ◆ Situation d'urgence (attestation)
- ◆ La prise de repas
- ◆ Soins en situation d'accompagnement
- ◆ Intégration des nouveaux médias

Formation des FEE

- ◆ 3 cours d'une journée en français + 2 cours en allemand entre avril et juin
- ◆ 2 cours en français et 1 en allemand en automne
- ◆ Introduction PiA-PeF et tous les documents
- ◆ Priorité aux entreprises fribourgeoises
- ◆ Max. 2 personnes par entreprise

Via www.ortrafr.ch

Conseil :

au moins 1 FEE par entreprise avec 1 apprenti-e 2021

Intermède

Pause «réflexive»



Conclusion

Questions - Réponses

Conclusion

Merci de votre participation !